

Desjardins apporte des modifications à sa gamme de fonds communs de placement

Montréal, 23 avril 2026 – Desjardins Société de placement inc. (« DSP »), à titre de gestionnaire des Fonds Desjardins, annonce des changements à sa gamme de fonds communs de placement. DSP examine régulièrement l’offre de ses fonds communs de placement afin de s’assurer qu’ils continuent de répondre aux besoins d’investissement en constante évolution des professionnels du secteur financier, des investisseurs et de la clientèle.

Ces changements, décrits en détail ci-dessous, incluent le remplacement de sous-gestionnaires de portefeuille de certains Fonds Desjardins par Desjardins Gestion internationale d’actifs inc. (« DGIA »), des changements à la description des parts de catégorie PM, ainsi que des propositions de fusions et une proposition de modification d’objectif de placement, chacune de ces propositions étant assujetties à l’approbation préalable des porteurs de parts des fonds concernés.

- **Fonds Desjardins Actions mondiales**

DSP annonce le remplacement du sous-gestionnaire de portefeuille actuel du Fonds Desjardins Actions mondiales par DGIA, ainsi que des modifications aux stratégies de placement du Fonds afin de mieux refléter la philosophie d’investissement de DGIA.

Dans le cadre de ces changements, le Fonds sera renommé le *Fonds Desjardins Actions mondiales multifacteurs* et les frais de gestion à l’égard de chacune des catégories de parts mentionnées ci-dessous seront réduits comme suit :

	FRAIS DE GESTION* ACTUELS (%)	FRAIS DE GESTION* À PARTIR DU 22 JUIN 2026 (%)	RÉDUCTIONS (%)
Fonds Desjardins (parts de catégories A, T, C et R)			
Actions mondiales (parts de catégories A, T, C et R)	1,72	1,47	(0,25)
Fonds Desjardins (parts de catégories F et S)			
Actions mondiales (parts de catégories F et S)	0,67	0,42	(0,25)
Fonds Desjardins (parts de catégorie D)			
Actions mondiales (parts de catégorie D)	0,72	0,47	(0,25)
Fonds Desjardins (parts de catégories K et L)			
Actions mondiales (parts de catégories K et L)	1,62	1,37	(0,25)
Fonds Desjardins (parts de catégorie W)			
Actions mondiales (parts de catégorie W)	0,41	0,27	(0,14)

* N’incluent pas les taxes applicables

Les changements susmentionnés entreront en vigueur le ou vers le 22 juin 2026. L'objectif de placement du Fonds et son niveau de risque de placement demeureront inchangés à la suite de ces changements.

- **Fonds Desjardins Opportunités des marchés émergents**

DSP annonce le remplacement du sous-gestionnaire de portefeuille actuel du Fonds Desjardins Opportunités des marchés émergents par DGIA, ainsi que des modifications aux stratégies de placement du Fonds afin de mieux refléter la philosophie d'investissement de DGIA.

Dans le cadre de ces changements, les frais de gestion à l'égard de chacune des catégories de parts du Fonds mentionnées ci-dessous seront réduits comme suit :

	FRAIS DE GESTION* ACTUELS (%)	FRAIS DE GESTION* À PARTIR DU 22 JUIN 2026 (%)	RÉDUCTIONS (%)
Fonds Desjardins (parts de catégories A et C)			
Opportunités des marchés émergents (parts de catégories A et C)	2,05	1,73	(0,32)
Fonds Desjardins (parts de catégorie F)			
Opportunités des marchés émergents (parts de catégorie F)	1,00	0,77	(0,23)
Fonds Desjardins (parts de catégorie D)			
Opportunités des marchés émergents (parts de catégorie D)	0,90	0,73	(0,17)
Fonds Desjardins (parts de catégorie W)			
Opportunités des marchés émergents (parts de catégorie W)	0,84	0,67	(0,17)

* N'incluent pas les taxes applicables

Les changements susmentionnés entreront en vigueur le ou vers le 22 juin 2026. L'objectif de placement du Fonds et son niveau de risque de placement demeureront inchangés à la suite de ces changements.

- **Changements relatifs aux parts de catégorie PM**

À compter du 13 juillet 2026 (la « date effective »), les caractéristiques et la description des parts de catégorie PM seront modifiées de sorte que cette catégorie de parts sera, à compter de la date effective, seulement offerte aux investisseurs institutionnels qui auront conclu une entente avec le Gestionnaire. Les modalités du placement, les frais de gestion et les frais d'administration fixes applicables à ces parts seront négociés directement avec chaque investisseur.

- **Proposition de fusionner certains Portefeuilles Desjardins**

DSP propose de fusionner le Portefeuille Diapason Revenu prudent et le Portefeuille Diapason Revenu conservateur (individuellement un « Fonds cédant » et collectivement les « Fonds cédants ») avec le Portefeuille Desjardins Stratégie active Conservateur.

Ces fusions sont assujetties à l'approbation préalable des porteurs de parts de chacun des Fonds cédant. Des assemblées extraordinaires des porteurs de parts seront convoquées à cette fin pour chaque Fonds cédant et se

tiendront le ou vers le 20 août 2026. Si les fusions proposées sont approuvées, celles-ci seront réalisées à la fermeture des bureaux à 16h00 (heure de l'Est) le ou vers le 4 septembre 2026.

Préalablement à ces assemblées, un document de notification et d'accès concernant chaque assemblée extraordinaire ainsi qu'un formulaire de procuration seront envoyés à compter du ou vers le 10 juillet 2026 aux porteurs de parts des Fonds cédants inscrits en date du 25 juin 2026. Ces documents ainsi qu'une circulaire d'information comportant de plus amples renseignements sur les fusions proposées seront également disponibles sur les sites internet des Fonds Desjardins (www.fondsdesjardins.com) et SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

- **Proposition de modifier l'objectif de placement du Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel**

DSP propose de modifier l'objectif de placement du Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel afin de remplacer son indice de référence actuel, l'indice Bloomberg Global Aggregate Government ex Emerging Markets (couvert CAD), par un nouvel indice de référence, l'indice Solactive G7 Government Bond (rendement global couvert en CAD).

Cette modification est assujettie à l'approbation préalable des porteurs de parts du Fonds. Une assemblée extraordinaire des porteurs de parts sera convoquée à cette fin et se tiendra le ou vers le 20 août 2026. Si la modification est approuvée, celle-ci entrera en vigueur le ou vers le 31 août 2026.

Préalablement à cette assemblée, un document de notification et d'accès concernant l'assemblée extraordinaire ainsi qu'un formulaire de procuration seront envoyés à compter du ou vers le 10 juillet 2026 aux porteurs de parts du Fonds inscrits en date du 25 juin 2026. Ces documents ainsi qu'une circulaire d'information comportant de plus amples renseignements sur la modification proposée seront également disponibles sur les sites internet des Fonds Desjardins (www.fondsdesjardins.com) et SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Dans le cadre de ce changement et sous réserve de l'approbation des porteurs de parts de modifier l'objectif de placement du Fonds, le sous-gestionnaire de portefeuille actuel du Fonds sera également remplacé par DGIA et les stratégies de placement du Fonds seront modifiées afin de refléter le nouvel objectif de placement et la philosophie d'investissement de DGIA, à compter du 31 août 2026.

DSP se réserve le droit de reporter en totalité ou en partie la mise en œuvre des changements décrits dans le présent communiqué de presse, ou de s'abstenir d'effectuer l'un ou l'autre de ces changements.

À propos du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante au Canada et la huitième au monde, avec un actif de 510,2 milliards de dollars au 31 décembre 2025. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine Forbes ainsi que par Mediacorp. Il a aussi été nommé Canada's Bank of the Year 2025 par le magazine The Banker. Le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de plus de 57 500 employés, pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises. Il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant au nombre des institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine The Banker, Desjardins affiche des ratios de capital et des cotes de crédit parmi les meilleurs de l'industrie.

À propos de Desjardins Société de placement inc.

Desjardins Société de placement inc., gestionnaire des Fonds Desjardins et des Fonds négociés en bourse (FNB) Desjardins, est un des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement du Canada, avec 55,8 milliards de dollars canadiens sous gestion au 31 décembre 2025. DSP offre un large éventail de fonds d'investissement aux investisseurs canadiens et se distingue dans l'industrie, entre autres, pour ses choix de gestionnaires de portefeuille de renommée mondiale qui représentent plus de 20 sociétés de gestion de portefeuille autour du monde. De plus, DSP est un des acteurs les plus engagés dans la promotion et l'avancement de l'investissement responsable au Canada.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos ainsi que la marque SociéTerre^{MD} sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Relations publiques, Mouvement Desjardins

514 281-7000 ou 1 866-866-7000, poste 5553436

media@desjardins.com